

RÉFORME DES RETRAITES

Les représentants et représentantes des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, Unef, la Voix lycéenne, FAGE, FIDL, MNL) se sont réunis le soir du 28 mars 2023, et ont annoncé **une nouvelle grande journée de grèves et de manifestations le jeudi 6 avril prochain.**

► **Communiqué intersyndical au soir du 28 mars 2023.**

Le jeudi 6 avril, à PARIS, le parcours principal partira de la rue de grenelle vers la place d'Italie via le boulevard du Montparnasse, le Boulevard Raspail et Denfert Rochereau. Le carré de tête se positionnera à 12h30 pour la conférence de presse devant les Invalides, rue de grenelle, pour un départ à 14h.

Le parcours de notre cortège se fera via « l'itinéraire bis » (dit de délestage) : quai d'Orsay-boulevard St Germain, Institut du monde Arabe et boulevard de l'hôpital. **Le rassemblement CFE-CGC est prévu, à partir de 13h15 (sous le ballon CFE-CGC), au niveau du quai d'Orsay.**

La CFE-CGC sera en 4ème position derrière l'UNSA.

* *

Réforme du lycée et du bac : clap de fin pour le comité de suivi !

Après la passation des épreuves de spécialités en mars 2023 - et pour la première fois depuis la réforme du baccalauréat voulue par le ministre Blanquer- le comité de suivi de la réforme du lycée (composé de syndicats et représentants de l'Éducation nationale) s'est réuni le 29 mars dernier.

Concernant les épreuves de spécialités les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- les différences de niveau entre des sujets d'une même spécialité
- les différences de consignes de correction entre certaines académies
- la « fuite », sur les réseaux sociaux 30 mn avant le début de l'épreuve, d'un sujet de la série STMG (sciences et technologies du management)
- le « rééquilibrage » entre des séries de la voie technologique : en l'occurrence ne plus faire de la série STMG une voie de relégation de la voie générale, au risque de « décolorer la voie techno et de ne la teinter que de STMG »

Mais quelles seront les conséquences de cette prise de conscience ?

Concernant le 3ème trimestre en classe de terminale, vraie problématique pour les professeurs dont la majorité des élèves pensent qu'après les épreuves de mars l'année est finie et que tout est « joué », les membres de comité de suivi ont acté entre autres les mesures suivantes :

- la volonté de retarder au maximum la date des conseils de classe
- la prise en compte de l'assiduité au 3ème trimestre dans les avis du baccalauréat
- la prise en compte des notes du 3ème trimestre dans la phase complémentaire de Parcoursup

Il est évident que, quelles que soient les réunions du comité de suivi de la réforme du lycée, passer les épreuves de spécialités en mars sera toujours un vrai problème d'organisation tant pour les professeurs que pour les élèves. **Et pour le SYNEP CFE-CGC, avoir un « bon » avis sur son livret scolaire grâce à une assiduité forcée n'est vraiment pas ce qui devrait être attendu pour l'obtention de ce premier examen du supérieur !**

Mais les réunions de ce comité de suivi auront une fin définitive, puisque la dernière est prévue le 31 mai 2023. Clap de fin, mesures actées !

Sylvie TUROWSKI



Dérives sur les réseaux sociaux : les parents d'élèves dans la ligne de mire !

Récemment, un humoriste célèbre caricaturait avec une ironie acérée les dérives des parents d'élèves qui ont créé des groupes d'échanges sur un système de messagerie instantanée (WhatsApp pour ne pas la nommer...). Ainsi, il s'amusait d'un parent qui envoyait une « alerte poésie » à 23h, dénonçant dans le même temps ces messages reçus à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et s'interrogeant sur la frontière poreuse entre vie privée et vie professionnelle.

Dans la réalité, de plus en plus de groupes de parents d'élèves se retrouvent effectivement chaque jour afin d'échanger sur les devoirs de leurs enfants (quelle leçon pour le lendemain, où la trouver dans leur cahier...), la vie à l'école (absence d'un enseignant, remplacement ou non, grève, les changements éventuels d'emploi du temps...).

On peut y voir le bon côté de la création de nouvelles relations autour de la vie scolaire des enfants.

Mais tous les éléments qu'ils recherchent sont consignés dans l'agenda de leur enfant et aussi sur le cahier de texte en ligne !

Trop souvent ces groupes de parents ne cherchent pas à faire évoluer les relations parents-enseignants, à se présenter aux élections de délégués de parents d'élèves, ou même à contacter les enseignants.

En effet, selon ce que nous ont rapporté des professeurs, ces nouveaux moyens de communication ne sont, de plus en plus souvent, utilisés que dans un but de se réunir pour mieux « casser du sucre » sur le dos des enseignants », critiquer le contenu de leur cours, leurs absences ...Ainsi, chacun y va de son commentaire, parfois diffamant.

Aussi le SYNEP CFE-CGC rappelle aux enseignants que la justice se saisit de plus en plus de ces dérives car les « actions numériques sont traçables et les infractions qui peuvent être commises ne passent pas inaperçues ».

Ne vous taisez plus, contactez-nous si vous avez été victimes de ces dérives !

* *

Billet d'humeur d'Evelyne du 2 avril 2023

Informatique au MEN : les années se suivent et se ressemblent !

https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#bspfeywrm

* *

Dernière minute, info retraite : ce matin 5 avril 2023 la réunion entre les organisations syndicales et la première ministre s'est rapidement terminée sur un constat d'échec.

**Demain 6 avril, nouvelle manifestation de l'intersyndicale
contre cette réforme des retraites.**